

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

Procès-verbal

L'an deux mille vingt, le samedi neuf mai, les membres de l'Association Française du Syndrome d'Angelman – AFSA se sont réunis à 17h20 en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration. Le confinement suite à la pandémie du Covid-19 rendant impossible les rassemblements, l'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu par visioconférence, dans le respect de l'ordonnance du Gouvernement n° 2020-321 du 21/03/2020.

L'Assemblée est présidée par Lara HERMANN, en sa qualité de Présidente de l'association.

La Présidente constate que 28 (vingt-huit) membres sont présents par visioconférence, 18 (dix-huit) sont représentés et 33 (trente-trois) ont votés par correspondance ; le nombre total de voix est ainsi de 79.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise, tous les membres présents, représentés ou ayant voté par correspondance étant en règle de leur adhésion.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Vote de l'Ordre du Jour et ajout des questions diverses
2. Vote du Rapport d'Activité 2019
3. Vote du Rapport Financier 2019
4. Vote de l'affectation des résultats 2019
5. Vote du montant de l'adhésion 2021
6. Vote pour la délégation en gestion des comptes de l'association au Président/à la Présidente et au Trésorier/à la Trésorière
7. Élection des candidat.e.s au Conseil d'Administration
8. Questions diverses

La Présidente présente les 2 scrutatrices, qui aideront dans les opérations de vote en ligne :

- Stéphanie Duval, salariée de l'association
- Régine Gomis, salariée de l'association

La Présidente explique le contexte et les règles de vote en ligne puis ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation de l'Ordre du jour.

L'Assemblée Générale approuve ledit Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Votes pour : 78

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est votée à la majorité des votants présents et représentés.

A l'issue du vote, la Présidente donne la parole aux membres pour les éventuelles questions diverses. Aucune question n'est posée par les membres.

DEUXIEME RESOLUTION

La Présidente donne ensuite lecture du Rapport d'Activités 2019.

L'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il a été présenté.

Votes pour : 77

Votes contre : 1

Abstentions : 1

Cette résolution est votée à la majorité des votants présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du Rapport Financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2019, l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Votes pour : 78

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est votée à la majorité des votants présents et représentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

Après présentation de l'affectation de l'excédent du compte de résultats du bilan financier de l'association pour l'exercice 2019, l'Assemblée Générale approuve l'affectation telle qu'elle lui a été présentée.

Votes 78 :

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est votée à la majorité des votants présents et représentés.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le maintien du montant annuel de l'adhésion à 35 € pour 2021 et 2022.

Votes pour : 79

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité des votants présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée désigne le/la Président.e et le/la Trésorier.ère, nommé.e.s lors du Conseil d'Administration qui va suivre l'Assemblée Générale Ordinaire, comme personnes habilitées à gérer les comptes en banque de l'Association à dater du jour de l'Assemblée Générale.

Votes pour : 79

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité des votants présents et représentés.

SEPTIÈME RESOLUTION

Après rappel que 20 sièges maximum sont à pouvoir, la Présidente présente la liste des 20 candidats au Conseil d'Administration pour la période 2020-2022 :

- Sarah ANDRE (nouvelle candidature)
- Magali BARTHÈRE (renouvellement)
- Sophie BREGEON D'EAUBONNE (renouvellement)
- Didier BUGGIA (renouvellement)
- Gabriel CAMUS (nouvelle candidature)
- Léa DELEUIL (nouvelle candidature)
- Sébastien DROUELLE (nouvelle candidature)
- Emmanuelle FONTENAIST (renouvellement)
- Claudine HERMANN (renouvellement)
- Lara HERMANN (renouvellement)
- Denise LAPORTE (renouvellement)
- Oriane LEHE (renouvellement)
- Ghislaine LUKAC (renouvellement)
- Sophie-Dorothee MONTAGUTELLI (renouvellement)
- Aïcha OUACHEK (renouvellement)
- Élodie PILLOT (renouvellement)
- Delphine PION (renouvellement)
- Christel VESSELA (renouvellement)
- Gérard VIENS (renouvellement)
- Nicolas VIENS (renouvellement)

Il est procédé à l'approbation de la liste des candidats administrateurs à mains levées, selon les possibilités offertes par la visioconférence.

Votes pour : 79

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité des votants présents et représentés.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h00.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la Secrétaire Générale sortantes.

Date et heure : le 11 mai 2020 à 11h00

Lara HERMANN,
Présidente



Claudine HERMANN,
Secrétaire Générale



Pièces jointes au présent procès-verbal :

- Liste des membres ayant envoyé leur procuration
- Liste des membres ayant voté par correspondance
- Feuille de présence remplie en ligne par les membres présents à la visioconférence

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire
AFSA
09/05/2020
Liste des procurations

Date	Nom	Prénom	demande à la Présidente de donner son pouvoir à
14/02/2020	Waldart	Patrick	Magali Barthère
21/02/2020	Oueslati	Françoise	Aicha Ouachek
25/02/2020	Germain	Françoise	Lara Hermann
26/02/2020	Gillet	Etienne	Lara Hermann
06/03/2020	Germain	Mathieu	Lara Hermann
10/03/2020	Join-Lambert	Jean-Marie	Aicha Ouachek
26/03/2020	Marlène	Bled	Emmanuelle Fontenaist
04/05/2020	Mathilde	Suc-Mella	Magali Barthère
04/05/2020	Philippe	Hermann	Lara Hermann
04/05/2020	Martine	Heurtier	Denise Laporte
04/05/2020	Gabriela	Damoc	Emmanuelle Fontenaist
07/05/2020	Virginie	Lezier	Aicha Ouachek
07/05/2020	Catherine	Bailleul	Emmanuelle Fontenaist
07/05/2020	Amélie	Demeulle	Sophie Brégéon
08/05/2020	Danielle	Jabban	Lara Hermann
08/05/2020	Sybil	Audiard	Aicha Ouachek
08/05/2020	Audrey	Corroenne	Oriane Lehe
08/05/2020	Anne	Ly Cong	Emmanuelle Fontenaist

Total 18

Fiche de présence à l'AGE et AGO de l'AFSA du 9 mai 2020

Veillez renseigner votre prénom, nom et adresse e-mail si vous participez aux AG en ligne du le 9 mai 2020 (fiche remplie par les participants à la place de la feuille d'émargement)

Prénom	Nom	Adresse e-mail
Sylvie	GASPARINI BONNO	sylvie.gasparini@wanadoo.fr
Lara	Hermann	lara.hermann@angelman-afsa.org
Ghislaine	Varlet Lukac	ghislainelukac@gmail.com
Oriane	LEHE	pierre.lehe@orange.fr
sylvia	ROESER	alain.roeser@wanadoo.fr
Martine	LEMBEZAT	
Claudine	HERMANN	claudine.hermann@cegetel.net
Catherine	Bigot	bb-cath@wanadoo.fr
Drouelle	Sébastien	sebastien.drouelle@gmail.com
Montagutelli	Dorothee	montagutelli.sd@gmail.com
Cathy	RIEB	cathy_rieb@sarel.fr
Didier	Buggia	didier.buggia@wanadoo.fr
Gabriel	CAMUS	gabriel.camus@wanadoo.fr
Elodie	Pillot	elodimentica@gmail.com
Gérard	VIENS	
virginie	RAYMOND	RAYMONDNINE@GMAIL.COM
Brigitte	Bouffard	
Thierry	Berthet	thierryberthet@free.fr
Faustine	Bourgoin	bourgoin.faustine@gmail.com
Emmanuelle	Fontenaist	emma.fontenaist@hotmail.fr
Sarah	ANDRE	laurent.andre.moe@gmail.com
Nicolas	VIENS	nicolas.viens@angelman-afsa.org
Anne	CHATEAU	anne.chateau5@orange.fr
Delphine	Pion	delphine.pion-guillerm@orange.fr
Magali	BARTHERE	region05@angelman-afsa.org
Denise	Laporte	
Aicha	Ouachek	
Sophie	BREGEON D'EAUBONNE	
Total	28	